

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 03 10 2024**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**2024-04-20- MARCHES PUBLICS (1.1) – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SERVICES RELATIF À LA CONDUITE, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET D'EAUX PLUVIALES**

**DATE DE CONVOCATION : 26 SEPTEMBRE 2024**

**DATE DE PUBLICATION : 07 OCTOBRE 2024**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u><b>Etaient présents :</b></u>	FONTAINE André, TARDY Yvan (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI Christelle), BONIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON Elisabeth), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de SAUVAGE Catherine), GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia (ayant la procuration de MARTIN Vincent), MONALDESCHI Philippe ( ayant la procuration de GASPAR Isabel), TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony (présent à compter de 2024-04-04), HARMAND Alde (ayant la procuration de RIVET Lionel), ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de ERDEM Olivier), ALLOUCHI GHAZZALA Malika, HEYOB Olivier (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick (ayant la procuration de MOREAU Jean-Louis), GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, CAULE Emeline, FAVRET Régis, FELTEN Daniel (ayant la procuration de JOUBERT Roger), COUTEAU Jean-Pierre.
<u><b>Etaient excusés :</b></u>	AMMARI Christelle, POIRSON Elisabeth, SEGAULT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, GASPAR Isabel, LALANCE Corinne, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, DURANTAY Corinne, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, ERDEM Olivier, GUYOT Gilles,
<u><b>Avis de procuration :</b></u>	13 avis de procuration
<u><b>Avis de suppléance :</b></u>	2 avis de suppléance
<u><b>Secrétaire de séance :</b></u>	Fabrice DE SANTIS
<u><b>Nombre de présents :</b></u>	55 présents du début à la délibération 2024-04-03 ; 56 présents de la délibération 2024-04-04 à la fin.
<u><b>Nombre de votants :</b></u>	68 votants du début à la délibération 2024-04-03 ; 69 votants de la délibération 2024-04-04 à la fin

Dans le cadre de ce marché, la communauté de communes Terres Toulouises est considérée comme entité adjudicatrice car elle exerce l'activité d'opérateurs de réseaux définie à l'article L1212-3-1<sup>o</sup>c du code de la commande publique : la mise à disposition, l'exploitation ou l'alimentation de réseaux fixes destinés à fournir un service au public dans le domaine de la production, du transport ou de la distribution d'eau potable.

Le Président, représentant de l'entité adjudicatrice, a lancé une mise en concurrence dans le cadre d'une procédure avec négociation définie aux articles L2124-3 et R2124-4 et soumise aux dispositions des articles R2161-21 à R2161-23 du code de la commande publique, dans le but de rechercher le prestataire capable d'exécuter les prestations liées à la conduite, l'entretien et la maintenance des installations d'eau potable, d'assainissement collectif et d'eaux pluviales de la communauté sur les limites de son territoire selon les modalités suivantes afin de susciter la plus large concurrence :

- marché non alloti avec une tranche ferme démarrant au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et deux tranches optionnelles relatives à la reprise de Gondreville – les prestations correspondent :
  - pour l'eau potable à la gestion de certains secteurs géographiques non encore exploités en régie,
  - pour l'assainissement à la gestion de certaines stations d'épurations, de postes de refoulement et déversoirs d'orage,
  - ainsi qu'à des prestations ponctuelles des deux services de la Communauté,
 le détail figurant au CCTP correspondant,
- avis d'appel public à la concurrence du 16/02/2024 (publié sur profil d'acheteur de la CC2T, au BOAMP et au JOUE), réception des candidatures pour le 06/03/2024 à 12h00, établissement par la commission d'appel d'offres (CAO) du 14/03/2024 de la liste des candidats admis à présenter une offre initiale et invitation le 15/03/2024 à présenter celle-ci, remise des offres initiales le 25/04/2024 à 12h00,
- négociations en plusieurs phases entre le 21/05/2024 et le 05/09/2024 avant remise des offres finales le 26/09/2024.

Vu le code de la commande publique,

Vu les articles L2122-21 et L2122-22 du code général des collectivités territoriales concernant l'autorisation des exécutifs locaux de souscrire les marchés publics,

Vu la délibération du conseil communautaire 2020-04-09 en date du 10 septembre 2020 désignant les membres de la commission d'appel d'offres propre à la communauté de communes Terres Toulouses,

Considérant le rapport d'analyse des offres permettant de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse au sens des articles L2152-7 à 8, R2152-6 à 8 et R2152-11 à 12 du code de la commande publique, en fonction du classement des offres obtenues au regard des critères de sélection définis pour cette consultation, à savoir : prix des prestations (60%) et valeur technique (40%),

Considérant la décision de la commissions d'appel d'offres devant statuer le 2 octobre 2024 sur l'attribution du présent marché et retenant le prestataire suivant :

N° de marché	Objet	Conditions et délais d'exécution	Titulaire	Estimatif en € HT pour information (selon DQE sur la durée totale du marché)
2024_PN_01	MARCHÉ DE SERVICES RELATIF À LA CONDUITE, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET D'EAUX PLUVIALES DE LA CC2T	à compter du 01/01/2025 avec date d'échéance fixée au 31/12/2029  (durée prévisionnelle de 5 ans)	<b>Société SAUR</b>	12 929 881,00 € (tranche ferme + tranches optionnelles 1 et 2)

Mis en ligne le 07/10/2024 à 15h01

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2024

Application agréée E-legalite.com

Vu l'avis du conseil d'exploitation réuni le 19 septembre 2024,

**Le Conseil, à l'unanimité (O. HEYOB étant sorti de la salle et ne prenant pas part au vote) ,  
décide de :**

- **autoriser le Président, représentant de l'entité adjudicatrice, à signer et notifier le marché de services relatif à la conduite, l'entretien et la maintenance d'installations d'eau potable, d'assainissement collectif et d'eaux pluviales de la CC2T avec l'entreprise désignée conformément au descriptif rédigé ci-dessus, à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ce marché et à signer, à cet effet, tous documents et pièces nécessaires s'y rapportant, étant précisé que les dépenses afférentes seront imputées sur les crédits ouverts ou à ouvrir aux budgets concernés.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 07/10/2024 à 15h01

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 07/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20241003-2024\_04\_20-